



LA CHENERAIE
Association Loi 1901
Château de Sérézin
38070 ST QUENTIN FALLAVIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association **LA CHENERAIE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Le bilan totalise un montant de 21 012 975 € ; le résultat est bénéficiaire de 293 247 €.



II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823.19, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Principes comptables

Nous avons analysé les principes comptables auxquels votre association fait référence pour l'établissement de ses comptes annuels. Ces principes nous paraissent conformes à la réglementation en vigueur et sont correctement décrits dans l'annexe.

Présentation d'ensemble des comptes

Nous estimons que la présentation d'ensemble des comptes, dans ses aspects significatifs, est conforme à la réglementation en vigueur.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Lyon, le 9 avril 2010

Le Commissaire aux comptes

EKYLIS

Jean Brice JOLY

Bilan Association

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2009	Net au 31/12/2008
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	18 300,35	16 948,41	1 351,94	588,43
Immobilisations corporelles				
Terrains	182 058,55		182 058,55	182 058,55
Constructions	18 621 041,49	3 637 333,49	14 983 708,00	7 211 557,06
Installations techniques, matériel et out	1 043 506,84	696 153,29	347 353,55	150 714,57
Autres immobilisations corporelles	1 576 049,11	834 325,79	741 723,32	194 205,80
Immob. en cours / Avances et acompte				7 023 482,12
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	578,88		578,88	578,88
Autres immobilisations financières	2 441,07		2 441,07	2 441,07
ACTIF IMMOBILISE	21 443 976,29	5 184 760,98	16 259 215,31	14 765 626,48
Stocks				
Avances et acomptes versés sur comm	51,84		51,84	
Créances				
Usagers et comptes rattachés	725 632,55	7 607,96	718 024,59	409 923,93
Autres créances	187 296,07	61 852,36	125 443,71	357 647,61
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 026 007,48		2 026 007,48	291 263,28
Disponibilités	1 873 522,56		1 873 522,56	695 211,46
Charges constatées d'avance	10 709,96		10 709,96	15 272,76
ACTIF CIRCULANT	4 823 220,46	69 460,32	4 753 760,14	1 769 319,04
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	26 267 196,75	5 254 221,30	21 012 975,45	16 534 945,52

Bilan Association

	Net au 31/12/2009	Net au 31/12/2008
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 937 589,99	1 752 146,19
Autres réserves	353 419,89	315 160,64
Report à nouveau	-291 390,37	-356 557,17
RESULTAT DE L'EXERCICE	293 247,03	-8 388,02
Subventions d'investissement	2 116 113,36	1 384 770,55
Provisions réglementées	42 087,04	19 993,84
FONDS PROPRES	4 451 066,94	3 107 126,03
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle	-111 814,07	
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	-111 814,07	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions	43 685,00	43 685,00
FONDS DEDIES	43 685,00	43 685,00
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	12 697 672,52	5 276 073,45
Découverts et concours bancaires		4 770 638,24
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	12 697 672,52	10 046 711,69
Emprunts et dettes financières diverses	798 208,45	802 350,76
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	16 305,06	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	462 456,59	371 769,15
Dettes fiscales et sociales	1 565 141,75	1 146 590,10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	227 019,17	
Autres dettes	514 460,04	442 941,79
Produits constatés d'avance	348 774,00	573 771,00
DETTES	16 630 037,58	13 384 134,49
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	21 012 975,45	16 534 945,52

Compte de résultat Association

	du 01/01/09 au 31/12/09 12 mois	du 01/01/08 au 31/12/08 12 mois
Prestations de services	5 590 490,55	4 251 038,12
Produits des activités annexes	44 406,29	29 602,74
Subventions d'exploitation	11 374,00	49 028,42
Autres produits	2 993 310,20	1 633 157,00
Collectes	83 245,45	109 763,91
Produits d'exploitation	8 722 826,49	6 072 590,19
Autres achats non stockés	933 331,88	716 682,37
Charges externes	502 509,83	444 109,08
Impôts et taxes	416 612,58	344 634,33
Salaires et Traitements	3 638 629,01	2 724 512,26
Charges sociales	1 473 955,86	1 108 592,97
Amortissements et provisions	763 110,97	538 475,59
Autres charges	348 774,00	3 000,00
Charges d'exploitation	8 076 924,13	5 880 006,60
RESULTAT D'EXPLOITATION	645 902,36	192 583,59
Produits financiers	7 471,82	13 281,22
Charges financières	436 279,76	230 893,50
Résultat financier	-428 807,94	-217 612,28
Opérations faites en commun	-6 382,20	
RESULTAT COURANT	210 712,22	-25 028,69
Produits exceptionnels	105 918,63	47 419,09
Charges exceptionnelles	22 353,82	28 949,42
Résultat exceptionnel	83 564,81	18 469,67
Impôts sur les bénéfices	1 030,00	1 829,00
EXCEDENT OU PERTE	293 247,03	-8 388,02

Etats de Synthèses

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association :
LA CHENERAIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2009, dont le total est de 21 012 975 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 293 247 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/04/2010 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2009 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Les états financiers ont été établis en application du Règlement 99-01 du Comité de Règlementation Comptable du 16 février 1999, en conformité avec le règlement 99-03 du Comité de Règlementation Comptable du 29/04/1999 et du Décret du 22 octobre 2003 relatif à la réglementation budgétaire, comptable et financière pour les établissements et services.

Les états financiers ont été également établis en conformité avec l'avis 2007-05 du Conseil National de la Comptabilité du 4 mai 2007 relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R.314-1 du Code de l'action sociale et des familles appliquant l'instruction budgétaire et comptable M22, ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés qui appliquent les règlements numéro 99-01 et 99-03 du Comité de Règlementation Comptable.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 30 à 50 ans

Règles et méthodes comptables

- * Agencements des constructions : 5 à 30 ans
- * Installations techniques : 5 à 30 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 30 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Sur 2009, l'Association La Chêneraie gère trois établissements autonomes d'un point de vue de la gestion administrative dont un (Résidence Bois Ballier) a débuté son activité en juin 2009.

Les contributions respectives de chacun des établissements au résultat de l'association sont les suivantes:

Résidence Le Couvent:	112 461.16
Résidence Jean Ardoin - Marie Béatrice:	355 713.82
Résidence Bois Ballier:	- 174 927.95
TOTAL	293 247.03

Achat de la propriété:

En début d'année 2007, l'Association La Chêneraie a acheté la propriété de Saint Quentin Fallavier. La Résidence Bois Ballier et la Résidence Jean Ardoin - Marie Béatrice prennent chacune à leur charge 50% des coûts générés par l'achat de cette propriété.

Exploitation de la Résidence Bois Ballier:

L'exploitation de la Résidence Bois Ballier n'a commencé qu'à partir du 1er juin 2009. L'exercice clos ne reflète donc pas une année complète d'activité tandis que certaines charges sont supportées sur l'année complète (salaires, charges sociales, amortissement de la propriété...)

Procédure contentieuse:

A la date de la clôture des comptes annuels, une procédure contentieuse concernant divers litiges sur le suivi du chantier est en cours.

Les frais liés à ce litige, ne pouvant être intégrés dans l'actif immobilisé, sont inscrits dans l'actif circulant du bilan. Compte tenu de la procédure en cours et de la probabilité estimée de pouvoir récupérer lesdites sommes, une provision pour dépréciation de cet actif a été enregistrée au 31 décembre 2009 pour 50% de son montant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 537	764		18 300
Immobilisations incorporelles	17 537	764		18 300
- Terrains	182 059			182 059
- Constructions sur sol propre	7 491 861	8 363 493		15 855 355
- Constructions sur sol d'autrui	2 484 155			2 484 155
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	281 532			281 532
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	813 244	266 597	36 335	1 043 507
- Installations générales, agencements aménagements divers	679 438	324 804	2 223	1 002 019
- Matériel de transport	56 576	15 336		71 912
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	218 184	283 934		502 117
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	7 023 482		7 023 482	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	19 230 531	9 254 165	7 062 040	21 422 656
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	579			579
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 441			2 441
Immobilisations financières	3 020			3 020
ACTIF IMMOBILISE	19 251 087	9 254 928	7 062 040	21 443 976

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 948			16 948
Immobilisations incorporelles	16 948			16 948
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	2 167 624	490 235		2 657 859
- Constructions sur sol d'autrui	824 205	86 765		910 970
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	54 162	14 342		68 505
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	662 530	69 959	36 335	696 153
- Installations générales, agencements aménagements divers	499 554	44 798	2 223	542 129
- Matériel de transport	49 976	5 240		55 215
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	210 461	26 519		236 981
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 468 512	737 858	38 558	5 167 813
ACTIF IMMOBILISE	4 485 461	737 858	38 558	5 184 761

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 441		2 441
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	725 633	718 026	7 607
Autres	187 296	63 592	123 704
Charges constatées d'avance	10 710	10 710	
Total	926 080	792 328	133 752
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Recettes réalisées	133 971
Frs - avoirs non parvenus	78
Produits à recevoir	50 295
Total	184 344

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	43 685				43 685
Total	43 685				43 685
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	12 697 673	511 252	2 640 425	9 545 996
Emprunts et dettes financières divers	798 208	162 243	367 596	268 369
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	462 457	462 457		
Dettes fiscales et sociales	1 565 142	1 565 142		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	227 019	227 019		
Autres dettes	514 460	514 460		
Produits constatés d'avance	348 774	348 774		
Total	16 613 733	3 791 346	3 008 021	9 814 365
Emprunts souscrits en cours d'exercice	7 788 876			
Emprunts remboursés sur l'exercice	541 242			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	12 627 475		
Emprunts et dettes divers	684 081		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	13 311 556		

Charges à payer

	Montant
Frs. Fact. Non Parvenues	91 637
Fourn. Immo. Fact. Non Pr	33 925
Int. Courus_Emprunt C.F..	70 198
Conges A Payer	289 878
Primes De Precarite	12 888
Provision Artt	2 128
Prov. Charges S_Cp. N	144 939
Provisions Charges Precar	6 444
Provision Charges/Artt	1 064
Etat_Charges A Payer	1 030
Taxe D_Habitation A Payer	13 910
Clients Avoir A Etablir	2 042
Charges A Payer	6 825
Total	676 909

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	10 709		
Total	10 709		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits perçus d'avance à - 1 an	69 755		
Produits constatés d'avance à + 1 an	279 019		
Total	348 774		

Tableau de passage du résultat comptable au résultat administratif 2009

RESIDENCE JEAN ARDOIN - MARIE BEATRICE

Résultat comptable	355 713,82
Variation Provision Congés payés + Charges 2009	- 4 520,86
Variation Provision RTT chargées 2009	577,98
Amortissements comptables non acceptés	1 478,63
Reprise déficit soins 2007	- 82 216,34
Reprise subventions comptables non acceptées	192,37
Reprise excédent hébergement 2008	5 140,09
RESULTAT ADMINISTRATIF 2009	276 365,69

RESIDENCE LE COUVENT

Résultat comptable	112 461,16
Variation Provision Congés payés + Charges 2009	- 2 138,36
RESULTAT GLOBAL EHPAD ET AJ	110 322,80
DEFICIT HEBERGEMENT 2006	- 7 254,01
DEFICIT DEPENDANCE 2006	- 9 575,41
EXCEDENT HEBERGEMENT 2007	2 536,14
DEFICIT DEPENDANCE 2007	- 757,12
RESULTAT ADMINISTRATIF 2009	95 272,40

RESIDENCE BOIS BALLIER

Résultat comptable	- 174 927,95
Variation Provision Congés payés + Charges 2009	111 967,73
Variation Provision RTT chargées 2009	neant
Amortissements comptables non acceptés	neant
Reprise subventions comptables non acceptées	neant
RESULTAT ADMINISTRATIF 2009	- 62 960,22

2054 - Immobilisations

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2010

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASS LA CHENERAIE		Néant					
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations						
			Conductives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	17 536	KE	KF	763		
	Terrains		KG	182 058	KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre		L9	KJ	7 491 861	KK	8 363 493	
		Sur sol d'autrui		M1	KM	2 484 155	KN		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			M2	KP	281 531	KQ		
				M3	KS	813 244	KT	266 597	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			KV	679 437	KW	324 804	
		Matériel de transport*			KY	56 575	KZ	15 336	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	218 183	LC	283 933	
Emballages récupérables et divers *				LE		LF			
Immobilisations corporelles en cours		LH	7 023 482	LI	LJ				
Avances et acomptes		LK		LL	LM				
TOTAL III		LN	19 230 530	LO	LP	9 254 164			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T				
	Autres participations		8U	578	8V	8W			
	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S			
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	2 441	1U	1V			
	TOTAL IV		LQ	3 019	LR	LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	19 251 087	ØH	ØJ	9 254 928			
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
		par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	18 300	IX		
	Terrains		IP	LX	LY	182 058	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	15 855 354	MC	
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	2 484 155	MF	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			IS	MG	MH	281 531	MI	
				IT	MJ	MK	1 043 506	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IU	MM	2 223	MN	1 002 019
		Matériel de transport			IV	MP		MQ	71 912
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	MS		MT	502 117
Emballages récupérables et divers *				IX	MV		MW		
Immobilisations corporelles en cours		MY	7 023 482	MZ	NA	NB			
Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF			
TOTAL III		IY	7 023 482	NG	38 558	NH	21 422 655		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW			
	Autres participations		IO	ØX	ØY	578	ØZ		
	Autres titres immobilisés		II	2B	2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2 441	2G		
	TOTAL IV		I3	NJ	NK	3 019	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	7 023 482	ØK	38 558	ØL	21 443 976		

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT (Ne pas reporter le montant des centimes)*

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2055 - Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2010

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>ASS LA CHENERAIE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A								
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CY	EL	EM	EN				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II	PE 16 948	PF	PG	PH 16 948				
Terrains	PI	PJ	PK	PL				
Constructions	Sur sol propre PM 2 167 623	PN 490 235	PO	PQ 2 657 858				
	Sur sol d'autrui PR 824 205	PS 86 765	PT	PU 910 970				
Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV 54 162	PW 14 342	PX	PY 68 504				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ 662 529	QA 69 959	QB 36 335	QC 696 153				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers QD 499 554	QE 44 798	QF 2 223	QG 542 129				
	Matériel de transport QH 49 975	QI 5 240	QJ	QK 55 215				
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier QL 210 461	QM 26 519	QN	QO 236 981				
	Emballages récupérables et divers QP	QR	QS	QT				
TOTAL III	QU 4 468 512	QV 737 858	QW 38 558	QX 5 167 812				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ØN 4 485 460	ØP 737 858	ØQ 38 558	ØR 5 184 760				
CADRE B								
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
Immobilisations amortissables	DOTATIONS		REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Fin de liquidation de titres de participation - TOTAL IV	NL			NM			NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	
CADRE C								
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8			
Primes de remboursement des obligations				SP	SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2056 - Provisions inscrites au bilan

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2010

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise <u>ASS LA CHENERAIE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	19 993	22 093	42 087
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	1A	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	1E	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	1J	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	19 993	22 093	42 087
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	43 685	5X	43 685	
TOTAL II	5Z	43 685	TV	43 685	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	— incorporelles	6A	6B	6C
		— corporelles	6E	6F	6G
		— titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		— titres de participation	9U	9V	9W
		— autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	7 501	106	7 607
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	36 706	25 146	61 852
	TOTAL III	7B	44 208	25 252	69 460
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	107 886	47 345	155 232
Dont dotations et reprises	— d'exploitation	UE	25 252	UF	
	— financières	UG		UH	
	— exceptionnelles	UJ	22 093	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2057 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2010

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	2 441	UV		UW	2 441				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	7 607				7 607				
	Autres créances clients	UX	718 024		718 024						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (autrement constaté) UO)	Z1									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéficiaires	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	7 040		7 040					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
	Divers	VP									
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	180 255		56 551			123 704			
	Charges constatées d'avance	VS	10 709		10 709						
	TOTAUX		VT	926 079	VU	792 327	VV	133 752			
RENVIS	(1) Montant des	VD									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	12 697 672		511 251		2 640 425		9 545 996		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	798 208		162 243		367 596		268 369		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	462 456		462 456						
Personnel et comptes rattachés		8C	593 818		593 818						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	599 022		599 022						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéficiaires	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	326 489		326 489						
Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	45 811		45 811						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	227 019		227 019						
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	514 460		514 460						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	348 774		348 774						
TOTAUX		VY	16 613 732	VZ	3 791 346		3 008 021		9 814 365		
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	7 788 876	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	541 242								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Charges à payer

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY



Désignation de l'entreprise ASS LA CHENERAIE
38070 ST QUENTIN FALLAVIER

Table with 2 columns: Charges à payer and Montant. Rows include items like Frs. Fact. Non Parvenues, Fourn. Immo. Fact. Non Pr, Int. Courus Emprunt C.F., Conges A Payer, Primes De Precarite, Provision Artt, Prov. Charges S Cp. N, Provisions Charges Precar, Provision Charges/Artt, Etat Charges A Payer, Taxe D Habitation A Payer, Clients Avoir A Etablir, Charges A Payer.

Cegid Group

Charges constatées d'avance

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CA20CHAAVA



Désignation de l'entreprise ASS LA CHENERAIE
 38070 ST QUENTIN FALLAVIER

Charges constatées d'avance, libellé	Date Période		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance	01012010	30062010	10 709		

Cegid Group

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

L'ensemble des subventions perçues au cours de l'exercice 2009 concernent la résidence BOIS BAILLIER. Elles sont toutes affectées à la construction de la résidence.

Le montant total obtenu est de 1 070 992€ dont 450 000€ versé par la DDASS, 302 864€ par le Conseil Général de l'Isère. Le reste est versé par divers organismes (Apicil, AG2R, Irsea...).

Autres informations

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Les rémunérations allouées aux dirigeants ont représenté un montant de 2 831 euros.

* M. COLANDREA, Président : 2 831 euros.

Tous les administrateurs ainsi que le Président de l'Association sont bénévoles. Ils ne perçoivent en conséquence aucune rémunération en tant que telle.

Toutefois, dans le cadre de ses interventions pour l'Association, le président engage personnellement divers frais (missions, déplacements, affranchissements, téléphone) qui lui sont remboursés. Ce montant s'élève pour l'exercice à 2 831€.

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

Droit Individuel à la Formation

Les droits acquis par les salariés au 31/12/2009 dans le cadre du droit individuel à la formation s'élèvent à 10 241 heures, réparties comme suit:

Résidence Le Couvent: 2 554 heures

Résidence Jean Ardoin - Marie Béatrice: 5 948 heures

Résidence Bois Ballier: 1 739 heures

Heures effectuées : Néant

Demandes : Néant

Engagements de retraite

L'association n'a pas signé un accord particulier.

L'association n'a pas constaté ses engagements sous forme de provision.

L'engagement de retraite correspondant aux droits acquis par les salariés compte tenu de leur ancienneté respective s'élève à 378 104 euros.

L'engagement se répartit entre les établissements de la manière suivante:

Résidence Le Couvent: 109 262 euros

Résidence Jean Ardoin - Marie Béatrice: 209 045 euros

Résidence Bois Ballier: 59 797 euros

Cet engagement a été calculé en prenant comme base les éléments suivants :

Age de départ : 65 ans

Turn-over : variable par tranches d'âges

Evolution des salaires: 1% par an

Taux d'actualisation: 3.6%

Charges sociales correspondantes : 45%

Convention Collective applicable : CCN 51 : Hospitalisation à but non lucratif.

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts des emprunts à échoir	1 414 508
Engagements de retraite	378 104

Autres informations

	Montant en euros
Droit Individuel à la Formation	93 705
Autres engagements donnés	1 886 317
Total	1 886 317

Tableau du personnel

CATEGORIES	EFFECTIF			EFFECTIF EQUIVALENT Temps Plein
	Hommes	Femmes	Total	
Cadres	3	5	8	8
Employés	15	163	178	178
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat d'apprentissage				
Contrat Retour Emploi				
Contrat Initiative Emploi				
Contrat Aidé		9	9	9
TOTAL	18	177	195	195

Au 31 décembre 2009, le personnel se répartit entre les résidences de la manière suivante:

Résidence Jean Ardoin - Marie Béatrice:	101
Résidence Le Couvent:	39
Résidence Bois Ballier:	55
Total	195

Analyse des résultats

ACTIVITES ASSOCIATIVES	GESTION PROPRE		GESTION	
	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT
HEBERGEMENT RJA RMB			29 463	
DEPENDANCE RJA RMB			23 826	
SOINS RJA RMB			223 077	
HEBERGEMENT RLC			63 025	
DEPENDANCE RLC				2 472
SOINS RLC			34 720	
HEBERGEMENT RBB			65 052	
DEPENDANCE RBB				173 596
SOINS RBB			44 959	
TOTAUX			484 122	176 068

RJA RMB = Résidence Jean Ardoin - Marie Béatrice

RLC = Résidence Le Couvent

RBB = Résidence Bois Ballier



LA CHENERAIE

Association Loi 1901

Château de Sérézin

38070 ST QUENTIN FALLAVIER

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce, qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



Rémunération des cadres dirigeants salariés:

En application de l'article L. 612-5 du Code de commerce et de l'article L. 313-25 du Code de l'action sociale et des familles, la rémunération des cadres dirigeants salariés de l'association au sens du 2^e alinéa de l'article L 3111-2 est considérée comme une convention. Cette rémunération s'élève à la somme brute de 147 542 € pour l'exercice 2009.

Lyon, le 9 avril 2010

Le Commissaire aux comptes

EKYLIS

Jean Brice JOLY